

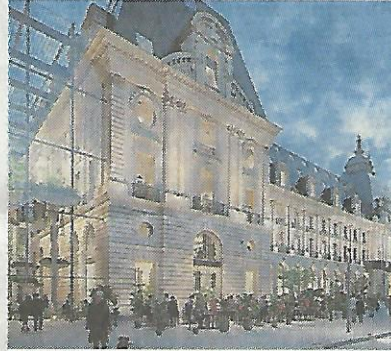
Dernière minute

Futur Palais du commerce : la maire répond

Ils étaient trois candidats pour transformer le Palais du commerce, place de la République. Le groupement Frey, associé aux architectes MVRDV et Desmoulin, a finalement été choisi. Et certains ont reproché, dans la foulée, le manque de concertation sur cet aménagement qui concerne l'un des bâtiments emblématiques de la ville.

La maire, Nathalie Appéré, est revenue sur le sujet, mardi soir, lors de la réunion de restitution de Cœur de Rennes 2030 (*lire aussi ci-contre*). « Ce bâtiment appartient au Groupe La Poste, a-t-elle rappelé. Dans le cahier des charges, il était bien prévu qu'il retrouve des usages conformes à son nom. Un choix voté à l'unanimité du conseil municipal. »

« Il n'y a pas lieu d'organiser une votation citoyenne sur le projet d'un propriétaire privé, dans lequel il n'y a pas un centime d'argent public », ajoute-t-elle, avant d'enfoncer le clou : « On ne peut pas dire à la fois qu'on ne veut pas d'Open Sky à Pacé ni de



Le nouveau Palais du commerce dont la livraison est prévue en 2025.

(CRÉDIT PHOTO : FREY / MVRDV

surfaces commerciales en centre-ville de Rennes. Il n'y a pas assez de surfaces intermédiaires, de 300 à 400 m². Elles permettront de tirer le commerce indépendant. »

Toujours selon elle, « avec son architecture remarquable, ce sera une vraie vitrine pour le cœur de Rennes. »

O. B.